

Dans le cadre du cycle de séminaires
"Le contrôle des politiques publiques",
le CRJ et le CREDOF vous convient
à la journée d'étude :



VERS UN CONTRÔLE JURIDIQUE DES POLITIQUES PUBLIQUES ENVIRONNEMENTALES ?

Vendredi 5 avril 2024

9h à 17h

Auditorium de l'IMAG

Université Grenoble Alpes - 150, place du Torrent

Journée organisée sous la direction de Claire Cuvelier (UGA, CRJ)
et Jeanne de Glinasty (Université Paris Nanterre, CREDOF)

INSCRIPTION



Pour assister à la journée en distanciel, demander le lien à :
crj@univ-grenoble-alpes.fr

[www.https://crj.univ-grenoble-alpes.fr](https://crj.univ-grenoble-alpes.fr)



9h15 – Accueil des participants

9h30 – Propos d'ouverture

Romain Tinière, codirecteur du CRJ

Introduction générale

Claire CUVELIER, maîtresse de conférences en droit public, Université Grenoble Alpes

10H - PREMIÈRE PARTIE

LES OUTILS ADMINISTRATIFS ET CONTENTIEUX AU SERVICE DU CONTRÔLE DES POLITIQUES PUBLIQUES ENVIRONNEMENTALES

*Présidée par Jacqueline MORAND-
DEVILLER, professeure émérite de
l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne*

- Quel(s) contrôle(s) des politiques locales ? Le cas du Plan Climat - Air - Energie Territorial

Romain GOSSE, docteur en droit public, chercheur postdoctoral projet Decarb'AURA, Université Grenoble Alpes

- L'évaluation environnementale : authentique levier de contrôle ou alibi confortable

Raphaël BRETT, maître de conférences en droit public, Université Paris Saclay

10h45 – La société civile, acteur du contrôle juridictionnel des politiques publiques environnementales

Marine DENIS, docteure en droit public, Université Sorbonne Paris Cité, membre de l'association Notre Affaire à Tous

- Pour une théorie de la carence fautive dans le sens d'un élargissement de la responsabilité environnementale de l'Etat

Jeanne de GLINIASTY, maîtresse de conférences en droit public, Université Paris Nanterre

- Le rôle de la Cour de justice de l'Union européenne dans la mise en œuvre du réseau Natura 2000

Olivier CLERC, maître de conférences en droit public, Université d'Artois

11h50 – Discussion

12h20 – Pause déjeuner

14H- DEUXIÈME PARTIE

LE CONTRÔLE DÉMOCRATIQUE ET CONSTITUTIONNEL DES POLITIQUES PUBLIQUES ENVIRONNEMENTALES

*Présidée par Jérôme FROMAGEAU, Doyen
honoraire de la faculté Jean Monnet,
Université Paris Sud*

- La consécration européenne de l'éco-cide et ses répercussions pour les politiques publiques internes

Roxane CHAPLAIN, assistante parlementaire de Marie Toussaint (députée européenne EELV)

14h30 – Table ronde sur le contrôle de la mise en œuvre des propositions de la Convention citoyenne sur le climat au sein de Grenoble Alpes Métropole

- Nicolas CHARTRAIN, membre du comité de suivi des engagements de Grenoble Alpes Métropole sur les propositions de la Convention citoyenne pour le climat

- Hélène CLOT, directrice stratégie, innovation et relations citoyennes de Grenoble Alpes Métropole

- Sabine LAVOREL, maître de conférences en droit public HDR, Université Grenoble Alpes

- L'effectivité des principes de la Charte de l'environnement

Patricia RRAPI et Charlotte GIRARD, maîtresses de conférences en droit public, Université Paris Nanterre

16h – Propos conclusifs

Nicolas KADA, professeur de droit public, Université Grenoble Alpes